

JOHN GEORGE BOURINOT

La petite province de la Nouvelle-Écosse a largement contribué à l'avancement politique, littéraire et scientifique du Canada, ainsi qu'à ses progrès dans l'art et dans l'éducation. Elle a donné à la puissance un premier ministre, un haut-commissaire à Londres, le juge en chef de la plus haute cour du pays, le principal de deux de nos plus grandes universités, des géologues dont la renommée s'étend dans le monde entier, des journalistes éminents, des poètes, des historiens et des romanciers.

La Nouvelle-Écosse nous a fourni aussi la plus haute autorité constitutionnelle en matière de pratique et de procédure du gouvernement parlementaire au Canada ; travail qui est cité et reconnu dans toutes les colonies de l'empire britannique où règne le système représentatif ; travail aussi qui a passé en sept ans par deux éditions et a rapporté à son auteur, parmi les parlementaires et les hommes d'État, une réputation au moins égale à celle de May. Ce que les auteurs qui ont écrit sur la constitution anglaise, son développement et son épanouissement, ont fait pour l'Angleterre, M. Bourinot l'a fait pour le Canada et les colonies sœurs.

Mais j'ai déjà dit que les Néo-Écossais ont accaparé dans la puissance des positions éminentes pour tous les travaux où l'intelligence joue le rôle prépondérant. Petit à petit, d'année en année, ils ont gravité vers Ottawa, et se sont installés dans des fauteuils administratifs que l'on est obligé de reconnaître avoir été bien gagnés par un talent et une habileté qui semblent inhérents à la race de leurs titulaires. C'est ainsi que nous trouvons la bibliothèque du parlement aux mains d'un fils de la Nouvelle-Écosse ; le chef du bureau des statistiques en est un autre ; le juge de la cour de l'échiquier, un troisième ; tandis que les assistants-ministres, les officiers principaux des communes et du sénat, sans parler des commis de deuxième et de